

# iBiotec®

**FABRIQUANT DE PRODUITS ET AÉROSOLS TECHNIQUES POUR L'INDUSTRIE  
PROCESS - MRO - ENTRETIEN  
SOLVANTS ALTERNATIFS - SUBSTITUTION CMR**

*Fiche Technique – Édition du : 18/12/2024*

## iBiotec® AS 50

### **ANTI-ADHÉRENT SOUDURE ININFLAMMABLE POUR BUSES**

**Anti-adhérent grattons pour tôles et structures  
Convient pour toutes méthodes de soudage  
et pour tous diamètres de fils, y compris en automatique  
Ne génère pas de criques,  
Permet les reprises de défauts et d'aspects**

#### **DESCRIPTION**

Anti-adhérent soudure ininflammable.

Convient pour tous les diamètres de fils, même à forte intensité.

Ne tâche pas et est sans odeur. Il n'oxyde pas les pièces métalliques.

Sans silicone, sans charge métallique et sans graphite.

D'efficacité durable, il permet d'espacer les traitements sur les buses, comparativement à la plupart des produits du marché. Cet anti-adhérent est utilisable sur des surfaces verticales ou horizontales, pour toutes les méthodes de soudo-brasage, de soudage, de soudage à l'arc électrique, y compris en automatique, avec électrode fusible (MIG et MAG), sous CO<sub>2</sub>, argon, ATAL ou mélanges.

Il permet les reprises sans défaut d'aspect et ne génère pas de criques.

Il assure une protection anticorrosion et anti-oxydation des pièces avant reprise.

#### **DOMAINES D'UTILISATION**

Protection des tôles, sur toutes natures de métaux, contre la projection des grattons, et contre la corrosion.

Protection des buses pour toutes intensités et tous diamètres de fils.

Construction mécanique.

Matériel électro-soudé.

Moteurs électriques.

Construction navale.

Construction ferroviaire.

Construction automobile.

Fabrication de tubes roulés soudés.

Fabrication de machines.

#### **MODE D'EMPLOI**

Agiter l'aérosol quelques instants de bas en haut.

Pulvériser à 15 cm environ des surfaces à protéger contre les projections de grattons.

Pulvériser sur buses froides.

Éliminer avant tout traitement de surfaces ultérieur, avec un solvant organique.

Aérosol utilisable dans toutes les positions.

Dangereux en présentation aérosol. Respecter les précautions d'emploi, les phrases de sécurité figurant sur l'emballage, se reporter à la fiche de donnée de sécurité. Usage strictement professionnel.

### CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES TYPIQUES

CARACTÉRISTIQUES	NORME ou MÉTHODE	VALEURS	UNITÉS
Aspect	Visuel	fluide	-
Couleur Saybolt	NF M 07.003 ASTM D 156	+30	cotation
Odeur	Olfactif	légère, caractéristique	-
Masse volumique à 20°C	ISO 12.155	1290	g/L
Tension superficielle à 20°C	ISO 6297	30,3	Dynes/cm

### CARACTERISTIQUES DU PRODUIT ACTIF

CARACTERISTIQUES	NORME OU METHODE	VALEURS	UNITES
Viscosité cinématique à 40°C	NF EN 3104	415	mm2/sec
Point d'auto inflammation	ASTM E 659	inflammable	°C
indice d'acide la	ISO 6618	<0,1	mg/(KOH)/L
Teneur en cendres sulfatées	NFT 60 144	0,0	%
Teneur en impuretés supérieures à 5µ	FTMS 791 3005	0	nb/ml
Indice de réfraction	ISO 5661	1,4260	-

### PRÉSENTATION



**DLU  
ÉTENDUE À  
4  
Ans**

360°



**PROPULSEUR D'ORIGINE NATURELLE,  
INERTE, ININFLAMMABLE,  
INCOMBUSTIBLE, ALIMENTAIRE.  
DISPONIBILITÉ ILLIMITÉE.  
3 %**

**PRODUIT ACTIF CONTENU  
DANS L'AÉROSOL.  
NOMBRE D'UTILISATION X 5  
97 %**

**Brevet iBiotec 904 0 1968 4**  
**code article 514726**  
**fiche de données de sécurité 113911**

Aérosol 650 ml



**iBiotec® Tec Industries®Service**  
Z.I La Massane - 13210 Saint-Rémy de Provence – France  
Tél. +33(0)4 90 92 74 70 – Fax. +33 (0)4 90 92 32 32  
[www.ibiotec.fr](http://www.ibiotec.fr)

USAGE RESERVE AUX UTILISATEURS PROFESSIONNELS

Consulter la fiche de données de sécurité.

Les renseignements figurant sur ce document sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. Les caractéristiques y figurant ne peuvent être en aucun cas considérées comme spécifications de vente. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour

lequel il est conçu. Parallèlement, le client s'engagera à accepter nos conditions générales de marché de fournitures dans leur totalité, et plus particulièrement la garantie et clause limitative et exonératoire de Responsabilité. Ce document correspond à des secrets commerciaux et industriels qui sont la propriété de Tec Industries Service et, constituant un élément valorisé de son actif, ne saurait être communiqué à des tiers en vertu de la loi du 11 juillet 1979.